

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2009-0860/PR/MDN portant approbation du Budget prévisionnel de la Caisse Militaire de Retraite pour l'Exercice 2009.

n° 2009-0860/PR/MDN

Ministère  
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Date de publication  
5 décembre 2009

Numéro JO  
n° 23 du 15/12/2009

Date du numéro  
15 décembre 2009

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU** La Constitution du 15 septembre 1992

**VU** Le Décret n°84-0041/PR/MDN du 24 avril 1984 portant Création de la Caisse Militaire de Retraite

**VU** La Loi n°147/AN/91/2ème L du 10 août 1991 portant réorganisation financière des Etablissements public

**VU** La Loi n°02/AN/98/4ème L du 24 janvier 1986 portant sur la définition et la gestion des établissements Publics

**VU** Le Décret n°2001-0211/PR/PM du 04 novembre 2001 relatif aux Etablissements Publics à Caractère Administratif

**VU** Le Décret n°2008-0083/PRE du 26 mars 2008 portant nomination du Premier Ministre

**VU** Le Décret n°2008-0084/PRE du 27 mars 2008 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU** La Délibération n°2009-001/CMR du Conseil d'administration de la Caisse Militaire de Retraites

Sur Proposition du Ministre de la Défense. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 Octobre 2009.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

Est approuvé le Budget de la Caisse Militaire de Retraite pour l'Exercice 2009 arrêté par le Conseil d'Administration en sa séance du 07 avril 2009 comme suit

– Recettes	847 766 024 FDJ	– Dépenses	1 517 490 374 FDJ	– Résultat	669 724 350 FDJ
------------	-----------------	------------	-------------------	------------	-----------------

### Article 2

Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et exécuté partout où besoin sera.

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**